

La Mairie du 14^e et ses partenaires se mobilisent pour accompagner les jeunes dans leurs projets culturels, citoyens, d'insertion sociale et professionnelle

p. 12 à 15



Bientôt le lancement des travaux de la promenade plantée!

p. 8



La photo s'invite dans l'espace public

p. 9



À la rencontre des commerçants de la rue Alésia

p. 11



TOUT POUR LA JEUNESSE !

**TRAVAIL, LOISIRS,
LOGEMENT, MOBILITE,
CITOYENNETE...**

PUBLICITÉ



© Orélie Grimaldi

ÉDITORIAL

CARINE PETIT, MAIRE DU 14^e ARRONDISSEMENT

Les élections présidentielles viennent de se terminer et le choix qui s'est exprimé, le 7 mai dernier, a clairement porté les valeurs de notre République face aux dangers de l'extrême-droite, notamment à Paris et dans notre arrondissement. Je salue l'élection d'Emmanuel Macron, notre nouveau Président de la République et souhaite que ces 5 prochaines années soient utiles et constructives.

Avec 83,32% de participation au 1er tour et 79,6% au 2e tour, le 14^e, fidèle à sa vitalité démocratique, a voté plus que la moyenne parisienne. Nous pouvons, toutes et tous, en être fiers.

Un éclairage principal pour ce numéro : la jeunesse. Nous avons souhaité partager avec vous les actions, les dispositifs tournés en direction de la jeunesse du 14^e. Notre fil rouge est de soutenir chacune et chacun pour favoriser un développement personnel, citoyen et professionnel choisi, assumé. Notre état d'esprit est bien le droit à l'émancipation et à l'autonomie en développant une action municipale qui agit sur l'accès au logement, aux loisirs, l'insertion sociale et professionnelle et l'aide aux projets. L'objectif de ce dossier est que vous puissiez mieux connaître ce qui existe et le faire savoir auprès des premiers concernés ! Les acteurs de notre territoire font un travail remarquable et avec une synergie qui permet une plus grande puissance d'action.

Le deuxième éclairage porte sur le déploiement dans le 14^e sur les deux prochaines années des « Zones 30 » et « Zones de rencontre ». Il s'agit de franchir une nouvelle étape dans notre politique d'espaces circulés MAIS apaisés et mieux sécurisés. Il s'agit de favoriser un partage des rues et de l'espace public permettant une diminution des conflits d'usage entre piétons et vélos avec des aménagements spécifiques, des traversées piétonnes mieux identifiées et plus sécurisées, une circulation automobile plus douce et un trafic diminué, une diminution des nuisances sonores. Ce déploiement sera progressif parce que nous souhaitons avant tout en partager le sens et les objectifs avec vous. Nous viendrons à la rentrée de septembre vous présenter, pour les premiers quartiers concernés, les changements que cela induit.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous dis à bientôt.

CARINE PETIT
MAIRE DU 14^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

 @carine_petit

Directeur de la publication : Carine Petit – Responsable de la rédaction : Laurent Sounack
Rédaction : Julie Bordron, Thomas Charrier, Anthony Deperraz, Gwenaëlle Evin, Claire Granié – Photos : Anthony Deperraz, Arthur Distel, Orélie Grimaldi, Yann Guillotin, Sophie Robichon

Courriel : ma14infomag@paris.fr – Tél. : 01 53 90 68 36.

2, place Ferdinand Brunot, 75 675 Paris Cedex 14

Création graphique : Advitam. Publicité : S.C.P. : 01 46 39 46 39

Tirage : 74 000 ex. Impression : Léonce Deprez

Distribution : Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.

SOMMAIRE



EN IMAGE / AGENDA

Votre printemps en 2017

p. 4-5

ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Bilan des mises à disposition des salles municipales ; création de 3 composts de quartier ; vœu de soutien à la Poste Losserand ; attribution du Contrat de revitalisation artisanale et commerciale

p. 7

LE 14^e EN MOUVEMENT

Le cœur vert de Broussais prêt à éclore

p. 8

La photo à l'honneur dans l'espace public

p. 9

Signature de la Convention de partenariat pour l'accès à l'emploi sur le projet Gaité

p. 10

À la rencontre des commerçants de la rue d'Alésia

p. 11

ZOOM SUR

Le réseau et les dispositifs jeunesse du 14^e

p. 12-15

DÉCRYPTAGE

Mieux partager la rue : les zones de circulation spéciales

p. 17

TRIBUNES

p. 18-19

EN IMAGE VOTRE PRINTEMPS EN 2017



© Arthur Distel

MOIS DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Tout au long du mois de mars la Mairie du 14^e, avec le centre socioculturel Maurice Noguès, a mobilisé ses partenaires pour sensibiliser sur la question de l'égalité Femmes-Hommes. Rencontres, débats, spectacles, expositions... étaient organisés pour identifier les stéréotypes qui infusent notre socialisation dès le plus jeune âge et aider à les déconstruire. Un programme élaboré en priorité en direction du jeune public avec sa participation active. D'ailleurs, beaucoup des jeunes qui avaient participé à des ateliers ont proposé des restitutions performées pendant la soirée de clôture à la Mairie.



© Yann Guilloin

UNE PLUIE DE MÉDAILLES AUX JEUX DU MONTPARNASSE.

Plus de 4000 enfants des centres de loisirs ont participé les 6 et 7 avril à ces épreuves sportives au Centre sportif Elisabeth. L'objectif était que les enfants puissent s'approprier la candidature de Paris pour les jeux Olympique et Paralympiques 2024 et les sensibiliser aux valeurs de l'Olympisme. Pendant deux jours, les enfants ont disputé des épreuves dans de nombreuses disciplines: vélo, pétanque, rugby, tir à l'arc, badminton et même du foot à l'aveugle: le cécifoot. Ils gardent de cette journée un souvenir mémorable et attendent maintenant impatiemment septembre pour savoir si leur ville est sélectionnée.

AGENDA MAI - JUIN 2017

DU 12 AU 20 MAI

SEMAINE DE LA BRETAGNE

Retrouvez vos traditionnels rendez-vous de cette semaine culturelle et festive, la Crép'noz le jeudi avec un concert des Ramoneurs de Menhir et de Louise Ebreil, la journée festive du samedi autour d'un marché breton, qui se termine par un fest-noz et un repas breton mais aussi des balades et randonnées dans le quartier breton, des soirées musicales, contes ou projection. Cette édition sera aussi l'occasion de fêter les 70 ans de la Mission Bretonne. Programme dans votre livret des événements et sur mairie14.paris.fr

MERCREDI 17 MAI

PARIS FAIS TOI BELLE

Joignez-vous à une action citoyenne et participative pour donner un coup de propre à nos quartiers, en compagnie du Service Local de la Propreté. Avec eux et grâce aux stands d'information, vous deviendrez incollable sur le compostage, le tri sélectif et sur la réduction des déchets.

Rendez-vous à 13h30 devant l'entrée principale du parc Montsouris angle avenue Reille, avenue René Coty.

DU 29 MAI AU 2 JUIN

SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Une semaine consacrée à la végétalisation, au développement durable et la sensibilisation de tous les gestes simples pour améliorer notre quotidien et notre qualité de vie. Une exposition sur le compostage est présentée dans le hall de la mairie et des animateurs seront présents de 11h à 14h30 pour répondre à vos questions et sensibiliser sur le tri des déchets.

Programme dans votre livret des événements et sur mairie14.paris.fr

© Orlélie Grimaldi



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS!

L'équipe municipale prête une attention toute particulière à l'accueil des nouveaux arrivants et organise une fois par an une cérémonie en leur honneur. Le vendredi 24 mars, elle accueillait ainsi une cinquantaine de personnes, tout juste installées dans l'arrondissement. Chacune s'est vue remettre une sacoche avec les supports d'information indispensables pour tout savoir sur la vie dans le 14^e. Après les mots de bienvenue des élus et des équipes de la Mairie, les échanges se sont poursuivis autour d'un verre de l'amitié pour faire plus amplement connaissance.

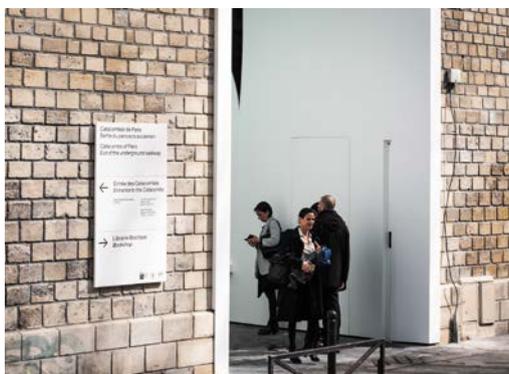
© Arthur Distel



NUIT DES DÉBATS

Le 24 mars s'est tenue la seconde édition de la Nuit des débats, lancée l'an dernier par Anne Hidalgo. Partout dans Paris, dans les bars, les lieux de passage et de convivialité, les Parisiens ont pu discuter, échanger et débattre à partir de 18h et jusqu'à tard dans la nuit. Plusieurs débats se tenaient dans le 14^e, notamment celui de notre photo, aux Grands Voisins. Lors de cet « apéro JEP », des journalistes accompagnaient des jeunes de 15 à 25 ans dans leur désir d'expression, en les aidant par leurs questions et leurs conseils à aborder les sujets de leur choix et à y réfléchir sans tabou.

© Arthur Distel



INAUGURATION DE LA NOUVELLE SORTIE DES CATACOMBES

Dessinée par l'architecte Philippe Yoonseux, l'élégante nouvelle sortie des catacombes a été inaugurée le jeudi 27 avril en présence de Bruno Julliard, de Carine Petit et des riverains. Installée au 21 bis avenue René-Coty, elle permet aux visiteurs de regagner la surface dans un cadre lumineux et apaisé, après 1,5 km de parcours à 20 mètres sous terre. Les visiteurs peuvent aussi faire le plein de souvenirs dans la nouvelle librairie boutique proposant ouvrages de référence sur ce site unique et objets insolites. Prochaine étape : la rénovation de l'entrée place Denfert-Rochereau, dont les travaux débutent cet été.

DU 1ER AU 28 JUIN

LE MOIS EXTRAORDINAIRE DU HANDICAP

Le « Mois Extraordinaire du handicap » vise à promouvoir autour d'événements festifs, de conférences, de débats, l'apport des parisiens en situation de handicap à la vie de la Cité. Le Conseil Local du Handicap du 14^e coordonne la 6^e édition de cette belle aventure qu'est la lutte pour l'inclusion sociale, professionnelle et culturelle des personnes handicapées.

Programme dans votre livret des événements et sur mairie14.paris.fr

SAMEDI 3 JUIN, DE 18H À 22H30

SOIRÉE DES ARTS MARTIAUX

Des centaines de participants des clubs du 14^e et des grands maîtres internationaux se relaient à l'Institut National du Judo (INJ), pour des démonstrations spectaculaires devant des milliers de spectateurs. Au programme, Karaté, judo, taekwondo, aikido et une myriade d'autres disciplines.

INJ, 25, avenue de la Porte de Châtillon

LES LUNDIS 22 MAI ET 19 JUIN

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

19h, salle des mariages
> Ordre du jour et documentation sur mairie14.paris.fr

SAMEDI 24 JUIN, 14H À 17H

INAUGURATION DU SQUARE MARIN

Ambiance festive garantie pour l'inauguration de cette aire de jeux, aboutissement d'un chantier participatif porté par le collectif de la dalle Lichtenberger-Renoir. Entrée devant le 35 Bd Brune.

25 JUIN, DE 9H À 18H

LE VIDE-GRENIER PETITE ENFANCE

Les jeunes parents ne rateront pas cette occasion de dénicher ce qui leur manque et de faire de bonnes affaires. Le vide-grenier Petite enfance est organisé par la Mairie du 14^e et l'association Yachad sur le parvis de la mairie et dans le square Ferdinand Brunot avec de nombreuses animations pour les petits.

PUBLICITÉ

ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Retour sur le conseil d'arrondissement du 13 mars 2017

VIE ASSOCIATIVE



Bilan des mises à disposition des salles municipales et évolution des Maisons des Associations

Le bilan annuel a permis d'identifier une augmentation des occupations des salles par les associations de 22 % par rapport à 2015. On constate un rééquilibrage de l'utilisation des salles au profit de salles moins sollicitées comme par exemple la salle St Gothard ou la salle polyvalente. Cette augmentation s'explique par une simplification du processus de demande de salle par une entrée unique (evenementma14@paris.fr) qui permet de mieux répartir les demandes.

Ce Conseil a également porté sur l'approbation d'un nouveau règlement intérieur de la MDA, devenant Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC). Ce projet vise un double objectif : s'adapter aux nouveaux besoins des associations et aux nouvelles attentes des Parisiens en matière d'engagement citoyen d'une part ; et accompagner, d'autre part, dans les arrondissements, la mise en œuvre des dispositifs récents concernant la vie associative et la participation citoyenne (Carte citoyenne, Budget participatif, @jemengage.paris, nuits des débats, concertation renforcée,)

Ainsi les MVAC verront leurs missions évoluer. Toutes les formes d'engagements associatifs et citoyens seront désormais accueillies, et non pas seulement les associations constituées et inscrites. De plus, au-delà des réunions des instances statutaires, elles pourront désormais accueillir certaines activités. Enfin, pour s'adapter aux rythmes de vie des Parisiens engagés, les horaires d'ouverture seront élargis et les associations pourront accéder aux salles de réunions, en dehors des horaires d'ouverture, comme c'est le cas pour les autres salles municipales. Ces évolutions s'accompagnent également d'un renfort de l'équipe de la Direction Générale de la Mairie par la nomination d'un Directeur du développement de la Vie Associative et citoyenne. Il aura pour mission de piloter la

mise en œuvre et la coordination de toutes les actions en veillant à la transversalité avec tous les acteurs concernés. Ces évolutions seront mises en œuvre de manière progressive en fonction des recrutements nécessaires.

COMPOST



Création de 3 composts de quartier

La Ville de Paris accentue et renforce sa politique de réduction et de valorisation des déchets en s'engageant dans une stratégie « territoire zéro déchet ». Le plan compost parisien 2016-2020 en est un des outils et encourage, notamment, la mise en place de sites de compost de quartier. Dans ce cadre, des initiatives d'habitants, sous l'égide des Conseils de Quartier, ont vu le jour pour permettre la création de 3 nouveaux composts de quartier : Avenue René Coty/angle Rue Hallé, Square Lamarque et Square du Moulin des 3 Cornets. Un partenariat avec la Régie de Quartier s'est noué pour porter ces projets et être l'interlocuteur associatif auprès duquel l'espace est mis à disposition. Ainsi, le Conseil a délibéré sur l'autorisation donnée de signer les conventions de mise à disposition du domaine public à l'association Régie de Quartier en vue de la gestion de ces composts.

LA POSTE



Vœu de soutien à la Poste Losserand

La Poste ayant décidé de revoir l'organisation des bureaux de poste à Paris, elle a opéré une spécialisation du bureau de poste Plaisance, 180

rue Raymond Losserand, en banque postale et a transféré le service courrier et colis au Franprix mitoyen dans le cadre d'un contrat de partenariat. Cette évolution entraînant un risque de privatisation du service public du courrier/colis, les élus de la majorité municipale ont adopté un vœu à l'intention de la direction de La Poste afin qu'elle maintienne un service postal complet (bancaire et courrier) de proximité et de qualité dans le quartier Porte de Vanves - Plaisance. Cette démarche accompagne et soutient la mobilisation citoyenne engagée sur ce sujet et qui doit s'amplifier.

COMMERCE



Attribution du Contrat de revitalisation artisanale et commerciale

La revitalisation commerciale vise de larges enjeux dans nos quartiers : animation locale, emploi, qualité du cadre de vie, qualité de notre alimentation, son accessibilité à des tarifs abordables, promotion des modes de consommation et de production plus éthiques et responsables...

Depuis 2014, la Ville de Paris a souhaité amplifier son action par la mise en œuvre d'un Contrat de revitalisation artisanale et commerciale. Après de nombreux mois de concertation, 2 zones ont été retenues dans le 14^e : Montsouris et Didot-Vanves-Gal Leclerc, ce qui a permis de lancer une procédure de consultation pour attribuer le Contrat de Revitalisation à un opérateur, objet de la délibération.

L'opérateur retenu est la SEMAEST dont la mission principale sera l'acquisition de locaux commerciaux par préemption, puis de proposer à la Ville une activité adaptée au quartier, de prioriser les activités à forte plus-value sociale et d'offrir un véritable parcours d'accompagnement et de conseil aux créateurs de commerce.

LE 14^e EN MOUVEMENT

PROJETS URBAINS

Le cœur vert de Broussais prêt à éclore

La promenade plantée, dont les travaux débutent en septembre prochain, va apporter la touche finale au quartier Broussais, avec un cœur vert qui lui confère un cadre de vie agréable. Cette rue-parc longue de 600 mètres relie les rues Raymond Losserand et Didot et englobe le square des arbustes. Elle constitue un espace de biodiversité et un maillon du corridor écologique de la Petite Ceinture. Le projet a été co-conçu avec les habitants et les associations locales et prévoit le long de ce tapis vert des « salons » et mobiliers dédiés aux différents publics du quartier (enfants, jeunes, personnes âgées). Une attention particulière a été portée à l'accessibilité pour tous. Plusieurs réunions et ateliers de travail sur site, ou avec des maquettes tactiles, ont permis à différents services de la ville et aux représentants d'associations de personnes en

situation de handicap de s'exprimer sur les propositions d'aménagement. Le principe retenu est de permettre de traverser le parc grâce à un guidage au sol et d'accéder aux différents espaces et mobiliers grâce à des dispositifs consultables sur smartphone ou par télécommande.

Concernant les matériaux employés, 80 % des pierres seront de récupération en provenance du dépôt de la ville de Paris. Le lycée technique Hector Guimard est partenaire de ce chantier. Les classes de tailleurs de pierre, notamment, réaliseront un jeu de billes inspiré par la trame verte et bleue de Paris et des murets en pierre sèche.

Les premiers travaux, ceux du parvis devant la MPAA, seront réalisés entre juin et septembre, puis suivis par ceux de la promenade plantée jusqu'au printemps 2019.



© DR

Les nouveaux bancs arrivent au parc Montsouris

Le budget participatif 2017 est bien lancé avec 111 nouveaux projets déposés dans le 14^e. Lors des précédentes éditions, vous avez élu 11 projets dans l'arrondissement. Parmi eux, le projet « Ajouter des bancs et des chaises au Parc Montsouris » est sur le point de se concrétiser puisque les 50 nouveaux bancs courbes et 15 chaises vont être installés en mai dans les allées du parc. Ce projet était lauréat de l'édition 2015 avec un financement de 50 000 euros. Sa réalisation va faciliter le déplacement

des seniors et permettre à tous de mieux profiter du cadre enchanteur.



© Yann Guilloin

Le 14^e innove dans la logistique

Dans le cadre de la Charte de logistique urbaine durable, Paris a lancé un appel à expérimentation et retenu 22 projets. L'un d'eux, visant à réduire les nuisances des livraisons sur le dernier kilomètre, est testé depuis le 19 avril dans notre arrondissement. Il s'agit d'un camion classique mais qui embarque un petit engin 100 % électrique pour distribuer les marchandises aux commerces alentours. Le camion est stationné boulevard Edgar Quinet et va poursuivre l'expérimentation jusqu'au 19 juillet.

Un nouveau bistrot convivial Porte de Vanves

L'ancienne brasserie installée au 3, place de la Porte-de-Vanves s'apprête à accueillir une nouvelle équipe. Le bailleur Paris Habitat a en effet lancé jusqu'au 15 mai un appel à projet pour accueillir un nouveau restaurant style « bistrot ». Il sera ouvert midi et soir et devra proposer une carte simple, de qualité, aux tarifs abordables ainsi que des animations culturelles régulières aux habitants du quartier. Le choix du lauréat devrait être annoncé courant juin.

Les squares Pauly et Suisse se refont une beauté

Après plusieurs mois de concertation et de travail avec les habitants, les chantiers de ces deux squares ont enfin commencé. Depuis le 15 mars, les travaux sont en cours : les arbres ont déjà été plantés, les jeux posés à la fin du mois d'avril et les arbustes et les haies le seront à l'automne prochain.

LE 14^e EN MOUVEMENT DANS NOS RUES

La photo a l'honneur dans l'espace public

Pour la 8^e édition de la biennale du Mois de la Photo, la Mairie du 14^e a invité les photographes de l'arrondissement à exposer leurs œuvres dans l'espace public. Pendant 4 week-ends, en mars et avril, les photographes se sont livrés en live à des performances de collage artistique de rue. Leurs créations, expressives et poétiques, peuvent être admirées sur les murs au niveau des 50 et 84 rue Didot, 82 avenue Denfert-Rochereau et rue Divry, sur le mur de l'école Boulard.



© Yann Guillotin

Collage de Catherine Mugurditch, Michel Fraile, Denis Baudier, Florence Gruere face au 50 rue Didot



© Arthur Distel

Collage de Treize bis sur le mur de l'école Boulard, rue Divry



© Yann Guillotin

Collage de Catherine Griss au 82 avenue Denfert-Rochereau



© Arthur Distel

Collage de Prisca Martaguet au 84 rue Didot

Le nouveau kiosque de presse parisien expérimenté à Alésia

Il a conservé sa couleur verte et son toit légèrement arrondi mais pour le reste tout change ! Le premier prototype des nouveaux kiosques a été installé début mars sur la place Hélène et Victor Basch pour être testé pendant 3 mois. Kiosquier depuis 17 ans, James Howarth se félicite de cette nouvelle structure « spacieuse, accessible et attrayante, qui avec ses 16 m² en position ouverte et sa vaste hauteur sous plafond, donne l'impression d'une véritable petite boutique ». Outre une consultation plus aisée des titres de presse, elle apporte aussi une dimension multiservices : espace café, vente de produits de papeterie et d'accessoires pour produits connectés ou encore la possibilité de venir retirer des courriers recommandés. Ces services seront modulaires. Certains kiosques auront par exemple un écran tactile pour des services de billetterie, d'autres un écran externe avec des plans interactifs et des informations sur la vie du quartier. « Alors que la lecture des journaux n'est plus incontournable pour s'informer, nous devons nous adapter et nous diversifier pour rester attrayants », observe le kiosquier qui voit d'ailleurs son chiffre d'affaire progresser de 20 % sur le premier mois d'expérimentation. Le kiosque apporte également des améliorations pour ceux qui y travaillent : caisse informatisée, chauffage, protection contre les intempéries, éclairage LED puissant et moins énergivore. L'entreprise MédiaKiosk a remporté en mai 2016 ce marché d'une durée de 15 ans qui porte sur le renouvellement de 360 kiosques, dont le déploiement va être initié pendant l'été. 49 kiosques « Davioud », avec leur petit dôme caractéristique seront préservés et réinvestis par des projets culturels ou des commerçants comme des fleuristes.



© DR

Faites la « Une » de l'InfoMag !

Vous aimez vous promener et prendre des photos dans le 14^e ? Saisir des scènes de la vie quotidienne, des ambiances insolites ou tout ce qui fait l'actualité de l'arrondissement ? Envoyer nous votre ou vos images préférées. Si elles flattent notre rétine et sont en phase avec les sujets que nous traitons, nous les sélectionnerons pour faire la couv' de l'InfoMag !

La photo doit être au format portrait et en haute définition.
Envoi par courriel à ma14infomag@paris en mettant en objet photo InfoMag.

LE 14^e EN MOUVEMENT

SOLIDARITÉ

Le projet Gaité, un tremplin pour l'emploi

Le 21 mars a été signé à la Mairie du 14^e une Convention de partenariat pour l'accès à l'emploi concernant le projet Gaité Montparnasse. Avec ses chantiers de construction, l'extension de la galerie commerciale qui accueillera jusqu'à 88 commerces et restaurants, la rénovation de l'hôtel Pullman et la création de nouveaux espaces de bureaux, logements et équipements, ce projet constitue une réelle opportunité de création d'emplois

À travers cette Convention signée pour une durée de 5 ans, la Mairie du 14^e, La Ville de Paris, Unibail-Rodamco (propriétaire de la galerie Gaité) et l'Ensemble Paris Emploi Compétences (EPEC) souhaitent renforcer leurs collaborations pour accompagner les entreprises dans leurs recrutements, anticiper les besoins en compétences et faciliter l'accès des offres aux demandeurs d'emploi. « Tous les signataires s'engagent pour que ce grand projet se traduise en emploi sur le territoire et profite aux parisiens du 14^e éloignés de l'emploi », se félicitent Élisabeth Guy-Dubois et Pauline Véron, les adjointes

à la Maire du 14^e et à la Maire de Paris chargées de l'emploi.

Aux côtés de l'EPEC, trois structures d'insertion du 14^e (Humando, Régie de quartier Flora Tristan, Emploi Développement) vont s'associer pour construire des passerelles entre demandeurs d'emploi et entreprises à travers les clauses d'insertion, favorisant de vrais parcours d'insertion entre formation et mise en situation de travail. Les travaux de rénovation viennent de débuter pour une durée de trois ans.



© Anthony Deperraz



© DR

Le Conseil local du handicap en ordre de marche

Il y a 18 mois a été lancé en Mairie du 14^e le Comité Local du Handicap (CLH), nouvelle instance participative et lieu d'échanges visant à renforcer l'inclusion de tous dans la vie de l'arrondissement. Considérant que les personnes directement concernées par le handicap et les acteurs locaux sont les prescripteurs les mieux placés pour identifier les besoins et les solutions concrètes à mettre en œuvre, les élus ont souhaité leur laisser une large autonomie de fonctionnement. Pour structurer leur action, les membres du Comité ont ainsi décidé de mettre en place 5 commissions thématiques et un comité de pilotage. Ils se sont aussi accordés sur le rythme de fonctionnement, avec une réunion thématique mensuelle, le 2^e mercredi du mois, ouverte à tous. La dernière, le 12 avril, était consacrée à l'accessibilité des commerces. Membre du comité de pilotage, Muriel Scheuer reconnaît que pour les personnes en fauteuil roulant, les progrès sont notables : « les rampes d'accès dans les commerces, les équipements et les bus, les trottoirs surbaissés facilitent beaucoup les déplacements en ville. Mais pour beaucoup de handicaps, tout reste à faire ». Le souhait du CLH est de devenir un interlocuteur clé de la Mairie sur toutes les questions d'aménagement. Un premier pas a été fait avec sa participation active aux réunions relatives à l'accessibilité du nouveau quartier Broussais.

Avec les Talents d'Alphonse, partager ses passions avec ses voisins

Couture, tricot, musique, langues, photographie... les Talents d'Alphonse est une association qui permet d'apprendre la passion de son choix auprès de retraités de son quartier, en aidant ainsi à recréer des liens intergénérationnels de proximité. Hélène l'a découverte dans un salon et séduite par le concept, a aussitôt décidé de devenir « Alphonsine » en apprenant aux autres sa grande passion, la couture. Lucille de son côté a déposé sa demande sur le site de l'association et a été aussitôt recontactée pour être mise en relation avec Hélène. Nous les avons rencontrées toutes les deux à la fin de leur premier rendez-vous. Parfaite néophyte, Lucille est fière de montrer son premier rideau et se dit ravie de l'ambiance très conviviale de cette première séance. Hélène, qui a déjà accueilli trois autres personnes, se réjouit d'avoir pu faire grâce à l'association de belles et vraies rencontres. www.letalentsdalphonse.com Tarif unique pour les activités 15€/h.



© DR

LE 14^e EN MOUVEMENT

VIE DE QUARTIER

À la rencontre des commerçants de la rue d'Alésia

Commerçante et animée, la rue d'Alésia est une grande artère à double sens qui traverse le 14^e d'est en ouest, prolongée par la rue de Tolbiac dans le 13^e et la rue de Vouillé dans le 15^e. Bordée d'arbres, c'est une rue où il fait bon flâner et faire du lèche-vitrines. Pour ce numéro, nous sommes allés à la rencontre des commerçants installés entre le Carrefour d'Alésia et la rue de la Tombe-Issoire.

Art & Biscuits

54 rue d'Alésia
06 64 45 99 43
www.art-et-biscuits.com
Facebook: Art et Biscuits



Cette petite boutique qui a ouvert il y a deux ans est vite devenue le repère des pâtisseries en herbe. Son concept est assez unique puisqu'elle propose en un seul lieu tous les ustensiles, ingrédients et éléments de décoration pour exceller dans la pâtisserie créative et transformer chaque fête en un moment inoubliable. Elisabeth prend le temps d'accompagner ses clients dans chacune de leurs créations, allant jusqu'à créer des motifs sur mesure pour leurs gâteaux ou décorations. Elle fédère une petite communauté de fidèles qui échangent recettes, conseils et photos. La boutique se divise en deux salles dont l'une pourrait être utilisée prochainement pour des cours et des ateliers créatifs.

Le Verre siffleur

73 rue d'Alésia
01 40 47 0834 - www.leverresiffleur.com/

Malgré son côté rétro et sa décoration art déco, ce bistrot de quartier n'a ouvert ses portes qu'en 2008. Il a été lancé par une équipe de jeunes, pour la plupart en fin d'études. Leur choix d'emplacement était judicieux car c'est le seul bistrot dans cette partie de la rue et il profite de la sortie toute proche du Gaumont Alésia. Autre atout, sa salle s'ouvre une belle terrasse. La carte propose des classiques revisités comme des tartares poêlés ou un boudin au piment d'Espelette avec purée maison. A la tête de l'équipe actuelle, David, Xavier et Donata vous accueillent aussi le dimanche pour partager un brunch.



M'effleure la muse

26 rue d'Alésia
01 45 38 57 42
Facebook: [meffleurelamuse](https://www.facebook.com/meffleurelamuse). fleuriste



Une vitrine dont les décorations épousent le rythme des saisons, un intérieur coquet, la Muse de toute évidence inspire Pascal Dagnicourt, gérant de cette boutique qu'il a ouverte en 2010. La Muse qui l'a effleuré s'appelle Odéa et partage sur sa page Facebook les secrets de ses bouquets. Pascal aime les fleurs naturelles et un peu champêtres qu'il assemble dans des bouquets printaniers et bucoliques. Les grands classiques sont aussi bien représentés avec un large choix de variétés de lys et de roses.

L'Académie du pain

30 rue d'Alésia
01 43 22 64 56 - www.academiedupain.com



Cette boulangerie attire les regards avec sa belle devanture en bois et ses fresques 1900. C'est la seconde ouverte par Christian Vabret, Meilleur Ouvrier de France Boulangerie, après sa première adresse dans le Marais. De la boulangerie qui préexistait rue d'Alésia a été conservé le plafond de stuc. Une petite salle intérieure avec des boiseries finement sculptées offre un cadre cosy pour profiter de la pause déjeuner ou déguster à l'heure du thé une des nombreuses créations pâtisseries de la maison. Christian Vabret, qui a une solide expérience d'entrepreneur et mène de nombreux projets à l'international, a su faire du 30 Alésia une superbe vitrine de la Boulangerie Artisanale française.

Ithaque

73 rue d'Alésia
01 43 22 85 51
Facebook: Librairie Ithaque



Cette ancienne librairie parisienne, voisine du collège Jean Moulin, a été reprise en 2005 par Bruno et Véronique, rejoints depuis par Nicole. Ils l'ont rebaptisée du nom de l'île ionienne, royaume d'Ulysse et Pénélope, qui représentent pour eux, la quintessence de la culture méditerranéenne à laquelle ils se sentent profondément attachés et tout l'imaginaire autour du voyage. La librairie est généraliste mais affiche généreusement ses coups de cœur dans la vitrine fréquemment renouvelée. Des soirées avec les auteurs sont aussi régulièrement organisées, notamment une le 30 juin avec Philippe Lombard qui présentera son « Paris de Michel Audiard ».

ZOOM SUR

Photo 2 : © A.D. Autres illustrations : © DK



1) La nouvelle résidence étudiante de la Porte de Vanves 2) entretien d'orientation à la Mission Locale 3) Atelier de danse au centre Paris Anim' Marc Sangnier 4) Un accompagnement pour trouver son stage de 3^e 5) Start14, le festival des Jeunes Talents de la Mairie du 14^e

ACTIVITÉS, ÉQUIPEMENTS, DISPOS TOUT POUR LA JEUNE

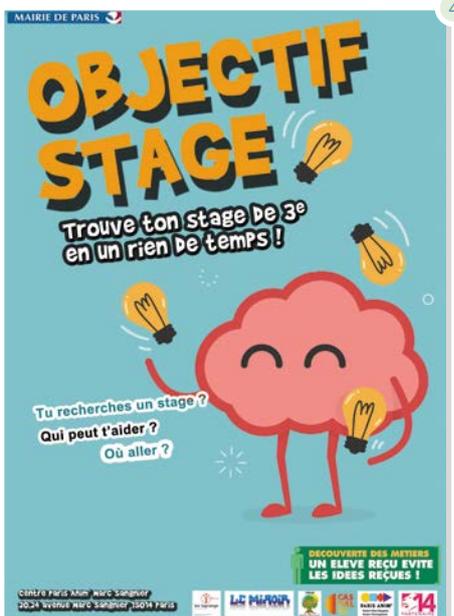
Dans le 14^e, 1 habitant sur 4 a moins de 25 ans. La municipalité et ses partenaires accompagnent tous les jeunes pour les aider à développer leurs projets et gagner en autonomie.

Qu'ils soient collégiens, lycéens, étudiants, à la recherche d'un travail ou en poste, les jeunes ont des aspirations et des besoins très divers. Pour y répondre, la Ville mène une politique transversale et ambitieuse en soutenant de nombreuses initiatives et en mettant en œuvre des projets innovants dans des domaines variés : emploi, logement, santé, mobilité, sports, culture, loisirs... (Voir les principaux dispositifs en page 15). Cette politique est déclinée localement avec le Contrat jeunesse d'arrondissement dont le dernier a été signé en 2015 pour une durée de 3 ans. Fruit d'une concertation avec le réseau des acteurs jeunesse de terrain, il vise à identifier et mettre en œuvre toutes les actions concrètes pour l'amélioration des services à destination des jeunes. Ce réseau Jeunesse est d'abord architecturé autour des 4 structures

municipalisées : les trois centres Paris Anim' (Vercingétorix, Marc Sangnier et Montparnasse) et l'Espace Jeunes Paris Le Miroir. Les centres d'animation proposent toute l'année des dizaines d'activités sportives, culturelles et de loisirs et des stages pendant les vacances. L'an dernier, le centre Vercingétorix a ouvert une antenne rue Didot qui abrite un Point Information Jeunesse (PIJ) et un second est en cours de labellisation à l'espace Jeunes Le Miroir. Ces PIJ sont pour les jeunes le principal point d'entrée sur le réseau. Ils peuvent y trouver une information personnalisée sur tous les sujets qui les concernent : formation, emploi, logement, culture, droit, santé, prévention... Selon leurs demandes, ils pourront ensuite être orientés vers des structures plus spécialisées, par exemple la Mission Locale pour l'orientation professionnelle et l'insertion.

Pour mieux accueillir les jeunes, les centres Vercingétorix et Sangnier ont également mis en place depuis 3 ans un véritable pôle Jeunesse. « La vision de ce pôle est un espace ouvert, avec des horaires adaptés aux jeunes, où les activités peuvent être élaborées en partant de leurs projets et de leurs envies. Depuis sa mise en place, les jeunes viennent de manière plus spontanée et en plus grand nombre », constate avec satisfaction sa coordinatrice Claire Gabiache.

« Au regard des besoins, notre maillage d'équipements mériterait d'être renforcé mais cela est heureusement compensé par le nombre important de structures associatives qui œuvrent pour la jeunesse », observe Jérôme Robert, Référent Jeunesse parisien des Territoires Zone sud. En effet, le réseau Jeunesse ne serait pas ce qu'il est sans les compétences des équipes des centres sociaux Didot et Maurice Nogues, de celles de Feu Vert dans le domaine de la prévention, du Cepije



6) Fête au centre Paris Anim' Montparnasse

ITIFS... SSE !

qui fait un travail remarquable pour l'insertion des jeunes, et de tant d'autres associations comme Florimont, le Lorem, l'AJE, Le Moulin, La Compagnie à Force de rêver... La Ville les appuie et a subventionné en 2016 une dizaine de projets pour un montant de 32 000€.

Depuis la signature du contrat jeunesse, une coordination a été mise en place avec l'ensemble des acteurs, qui se réunissent toutes les 6 semaines. Cela permet d'évaluer les avancées, de favoriser les dynamiques transverses et de mutualiser des projets. Un bel exemple est le dispositif « Objectif Stage », à travers lequel les centres Paris Anim' Vercingetorix et Marc Sangnier, l'Antenne Didot, le Miroir et le Cepije travaillent de concert pour accompagner les élèves en classe de 3^e qui ont des difficultés à trouver un stage. 40 collégiens en ont bénéficié dès la 1^{ère} année et le dispositif va continuer de monter en puissance.

Morgan : « Avec la résidence d'artiste, j'ai pu développer un projet artistique et professionnel »

Lorsque nous avons monté notre première compagnie avec des amis du conservatoire il y a 4 ans, nous cherchions un lieu pour répéter et monter des projets. Après présentation de notre dossier, le centre Paris Anim' Marc Sangnier nous a accueilli en résidence d'artiste, c'est-à-dire à mis à notre disposition des salles quelques heures par semaine, en nous aidant à structurer nos projets. L'agréable contrepartie était de présenter un ou deux spectacles dans l'année, par exemple pour le Noël des centres ou pour l'inauguration de leur nouvelle salle de spectacle. Cette année avec ma nouvelle Compagnie l'Oeil Unique, j'ai écrit et mis en scène ma première pièce « Nous rêvons dans un monde immense » et nous travaillons à sa diffusion. Avec un accompagnement sans faille dans la durée mais aussi un vrai espace de liberté de création, la résidence a été un lieu exceptionnel de développement personnel et pour construire un projet artistique et professionnel.



© DR

Anas : « Feu vert pour le Bafa citoyen ! »

J'ai arrêté mon bac pro en début d'année car j'étais engagé dans une voie qui n'était vraiment pas faite pour moi. Je suis venu demander conseil à Feu Vert et ils m'ont présenté différents métiers dont ceux de l'animation, qui m'ont beaucoup intéressés. Ils m'ont aidé à monter mon dossier pour bénéficier du nouveau dispositif du Bafa citoyen. J'ai été accepté et j'ai fait 8 jours de formation théorique à l'Antenne Didot puis 14 jours de stages à l'école Maurice d'Ocagne. J'ai beaucoup aimé la partie théorique et adoré la partie pratique. Le directeur a apprécié mon travail et m'a proposé de continuer et de m'occuper des enfants pendant la cantine, les sorties et les activités de vacances. C'est un métier avec des responsabilités que j'adore et que je n'aurai sans doute pas fait si je n'avais pas rencontré l'équipe de Feu Vert. Je vais maintenant tout faire pour valider le Bafa étape nécessaire pour évoluer du statut de vacataire à celui de titulaire.



© DR

William : « L'Espace Jeunes m'a aidé à chaque étape importante »

J'habite à côté de l'Espace Jeunes. J'ai vite pris l'habitude de venir faire mes devoirs après les cours car c'est un endroit agréable et tranquille. Je pouvais aussi faire appel à l'éducatrice quand j'avais des difficultés.



© DR

Cela m'a vraiment aidé à avoir de bonnes notes et à réussir mes examens jusqu'au Bac. J'ai pu aussi compter sur l'équipe lorsque j'ai dû effectuer des démarches administratives et surtout au moment de choisir mon orientation professionnelle. Alors que les conseillers scolaires avaient peu de temps à m'accorder, j'ai pu ici vraiment explorer les différentes options et m'orienter vers ce que j'avais vraiment envie de faire, les métiers de l'hygiène et de la protection de l'environnement. J'ai été accompagné pour faire mon CV et ma lettre de motivation. Je suis maintenant en BTS et en stage dans un grand laboratoire pharmaceutique. Parce que je dois beaucoup au Miroir, j'ai fait aussi venir beaucoup de proches et tous m'ont remercié de l'avoir fait.

PUBLICITÉ

LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS

PROJETS CITOYENS QUARTIERS LIBRES

Vous avez entre 16 et 30 ans ? Vous avez envie de vous engager dans la vie locale à Paris avec un projet citoyen ? Avec Quartiers Libres, la Ville vous soutient financièrement pour le mettre en œuvre. L'aide est de 500 euros pour votre projet et de 1000 euros s'il s'accompagne de la création d'une association.

Pour vous lancer, rendez-vous vite sur le site paris.fr et téléchargez votre dossier. Vous pourrez ensuite le déposer dans l'une des structures jeunesse de l'arrondissement.

BAFA CITOYEN

Si vous êtes attiré par les métiers de l'animation, renseignez-vous vite sur le dispositif BAFA citoyen mis en place par la Mairie de Paris. Il vous permet de bénéficier d'une formation à la partie théorique du BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) à un coût de 40€. Votre contrepartie sera de participer à une action sociale sur le territoire parisien. C'est l'occasion de vous impliquer et de préparer un diplôme reconnu par l'État à un prix avantageux.



Les dossiers d'inscription sont disponibles dans les principales structures jeunesse de l'arrondissement.

CULTURE KIOSQUE JEUNES

Si vous avez moins de 30 ans, les Kiosques Jeunes vous proposent tous les jours des invitations et des tarifs réduits pour de nombreux spectacles : concerts, pièces de théâtre, salons, manifestations sportives...

3 kiosques jeunes sont à votre disposition à Paris :

- 10, passage de la Canopée (1er)
- 101, quai Branly (15e)
- 1, rue Fleury (18e).

CINE DEBATS

La Mairie du 14e organise régulièrement des projections gratuites de films suivies de débats.

Pour s'inscrire, envoyer un mail à cabma14-cinejeunesdebat@paris.fr

RÉSIDENCES D'ARTISTES

Vous êtes artiste et vous souhaitez être accompagné dans votre projet de artistique, qu'il soit musical, théâtral, plastique ou dansant ? Postulez à la résidence d'artistes amateur de Casdal14 dans les centres Paris Anim' Vercingétorix et Marc Sangnier. Si votre projet est retenu, vous pourrez disposer gratuitement d'une salle 2 à 3h par semaine. Vous bénéficierez également d'un suivi personnalisé en échange d'une présentation publique de votre spectacle ou création artistique.

Dossier de candidature à demander par mail sur residence.casdal14@gmail.com ou à retirer à l'accueil des centres Paris Anim' Vercingétorix et Marc Sangnier.

TEMPS LIBRE PARIS JEUNES VACANCES

Vous avez un peu de mal à boucler votre budget pour votre prochain voyage ? Paris vous donne un coup de pouce avec une aide de 100 à 200 euros selon votre situation. Alors soyez le prochain à profiter de quelques jours de dépaysement, de repos ou d'aventure !

Imprimez votre dossier de candidature sur www.paris.fr et déposez-le auprès de votre structure jeunesse de quartier.

3 QUESTIONS



MÉLODY TONOLLI,

adjointe en charge
de la Jeunesse

Quelles sont vos priorités pour la Jeunesse ?

Le 14^e a la chance d'avoir plusieurs équipements publics et un tissu associatif dense en direction de la jeunesse. Une de mes priorités a été de coordonner et de créer une dynamique collective entre tous ces acteurs. Leur complémentarité permet d'offrir plus de soutien, d'accompagnement et d'activité aux jeunes de notre arrondissement. À leur image, les attentes des jeunes sont diverses et nous devons faire tout notre possible pour y répondre. Paris et le 14^e arrondissement proposent de nombreux dispositifs. Une de nos missions et de mieux les faire connaître de tous les jeunes.

Comment aider les jeunes à mieux s'insérer socialement et s'orienter professionnellement ?

Les structures municipales et l'association le Cepije, peuvent aider sur la recherche de stage de 3^eme en lien avec les collèges, grâce au dispositif « Objectif stage ». Elles peuvent également accompagner sur la rédaction de CV et de lettre de motivation. Pour les jeunes de 16 à 25 ans, la mission locale, située rue de Chatillon est chargée de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement pour construire un projet professionnel. À ses côtés, en partenariat, les acteurs comme Florimont, Apaso et les centres sociaux Didot et Noguès œuvrent dans la même direction. C'est dans cette perspective que depuis le début de la mandature, nous avons mis en place un comité local d'orientation (CLO) consacré à l'insertion professionnelle des jeunes et aux actions qui sont de nature à rapprocher les entreprises du territoire des acteurs locaux de l'insertion.

Et sur la question du logement ?

La question du logement est centrale quand on doit quitter le foyer familial. Le 14e a une longue tradition de campus avec la Cité Universitaire Internationale. L'offre de logements étudiants est déjà importante et se renforce avec l'extension de la Cité U, le nouveau Campus Jourdan et l'ouverture de plusieurs résidences étudiantes. Le 14e compte aussi deux foyers pour accueillir les jeunes travailleurs.

INFORMATION JEUNESSE



LES POINTS INFORMATION JEUNESSE DU 14^e

Accueille tous les jeunes de 16 à 25 ans, anonymement et gratuitement, pour les aider à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent.

Centre Paris Anim' Vercingétorix Antenne Didot.
40 rue Didot. Tél : 01 77 10 12 17
Horaires: du mardi au samedi
11h-13h et 14h-19h

Espace Jeunes Paris Le Miroir.
103 boulevard Jourdan.
Tél : 01 84 17 24 31
Horaires: du lundi au vendredi
de 14h à 19h

PUBLICITÉ

MIEUX PARTAGER LA RUE : LES ZONES DE CIRCULATION SPÉCIALES DÉCRYPTAGE

La Municipalité parisienne porte une politique d'apaisement des espaces circulés et d'aménagement en faveur des modes de déplacement doux, dans le but de réduire les nuisances liées au bruit et à la pollution, réduire les accidents et améliorer le cadre de vie. Le développement des aires piétonnes, zones 20 et zones 30, doit permettre à tous de se déplacer de façon sûre et agréable.

COMMENT CIRCULE-T-ON DANS UNE AIRE PIÉTONNE ?

Sur une aire piétonne, le piéton (en marche) est toujours prioritaire. Le conducteur qui va à l'encontre de cette règle est passible d'une amende de 135 € et de la perte de 4 points. Le stationnement est interdit.



L'accès des véhicules motorisés est limité à la desserte interne et se fait au pas.

Le piéton est prioritaire

Les vélos peuvent circuler dans les 2 sens de circulation



ZONE DE RENCONTRE, LIMITÉE À 20KM/H

La zone de rencontre est un espace partagé entre tous les usagers, où le piéton est prioritaire et la vitesse limitée à 20 km/h. Il s'agit de quartiers très fréquentés par les piétons ou de rues dont les trottoirs sont si étroits qu'il est difficile d'y marcher. Le stationnement est strictement interdit en dehors des zones signalées.



Les véhicules motorisés roulent à moins de 20 km/h afin de pouvoir à tout moment céder le passage aux piétons et cyclistes.

Le piéton peut circuler librement sur le trottoir et la chaussée. Il est prioritaire sur tous les autres usagers.

Les vélos peuvent circuler au pas dans les 2 sens de circulation.



LES ZONES 30 ÉTENDUES, PLUS DE SÉCURITÉ POUR TOUS

À 30 km/h, la rue est plus sûre, plus tranquille et plus paisible. Le partage de l'espace entre piétons, cyclistes et conducteurs y est plus facile d'où le choix de la Ville d'étendre ces zones à Paris. Le double sens cyclable est permis seulement lorsque le marquage au sol l'indique.



OÙ EN EST-ON DANS LE 14^e ?

LES VOIES PIÉTONNES DU 14^e :

Daguerre entre Boulard et Leclerc
Rue du moulin Vert
Rue du moulin de la Vierge

LES ZONES DE RENCONTRE DU 14^e :

Daguerre, entre Boulard et av. du Maine
Rue du Maine
Rue Jolivet
Rue Poinsot
Future rue de Coulmiers

DÉPLOIEMENT DES ZONES 30

Sauf les quelques « grands axes », tout l'arrondissement passera en zone 30 d'ici fin 2018.

CE QUI CHANGE POUR LES 2 ROUES

À VÉLO, AU FEU ROUGE, JE PASSE ?

Lorsque les panneaux l'indiquent, les cyclistes sont autorisés au feu rouge à tourner à droite ou à aller tout droit, à condition de céder le passage aux piétons et aux véhicules qui viennent de la gauche.



-Rappel : les motos et les vélos ont interdiction de circuler sur les trottoirs.

-d'ici 2018, 20 000 places de stationnement pour les 2 roues motorisées seront créées à Paris.

TRIBUNES

PRIORITÉ AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

À l'occasion de la communication du Conseil de Paris sur le commerce, il nous a semblé utile de rappeler ce que nous mettons en œuvre dans le 14^e.

Si la vitalité commerciale de l'arrondissement est importante, certaines fragilités persistent notamment dans les quartiers populaires. Afin de les corriger et de soutenir le commerce de proximité, différents outils et projets ont été lancés.

Le plus récent est l'attribution du Contrat de Revitalisation artisanale et Commerciale. Attribué à la SEMAEST, il permettra d'agir sur

le secteur privé par l'acquisition de locaux commerciaux. Il concernera les secteurs Didot-Vanves-Général Leclerc et Montsouris, notamment et permettra de densifier et d'améliorer l'offre commerciale dans ces quartiers en favorisant l'installation de nouveaux commerces de proximité.

Il a également été voté en 2015 une subvention de 150.000 € à Paris Habitat pour la rénovation des vitrines des commerces Porte de Vanves. Ce programme de rénovation comprendra la reprise des façades, des vitrines commerciales, la pose de rideaux métalliques, l'éclairage des devantures ainsi que la mise en accessibilité.

Fidèles à nos engagements de mandature, un appel à projet a été lancé en décembre

2016 pour la création d'une halle alimentaire rue Didot. Ce projet permettra de proposer aux consommateurs des produits de qualité à un prix abordable dans un souci de justice sociale pour l'acheteur et le producteur.

Ces outils et ces projets sont essentiels à notre arrondissement car le commerce et l'artisanat participent à l'attractivité de notre territoire, mais sont aussi vecteurs de lien social, de sécurité et d'emplois, éléments essentiels de notre vie quotidienne.

GRUPE SOCIALISTE, RADICAUX ET APPARENTÉS

LE MOT DU GROUPE ÉCOLO: ENCADREMENT DES ANTENNES-RELAIS: ON PROGRESSE !

Nous défendons depuis plusieurs années le principe de précaution concernant l'exposition des habitant-e-s aux ondes électromagnétiques, notamment celles émises par les antennes-relais des opérateurs de téléphonie mobile. En effet, l'Organisation Mondiale de la Santé classe ces ondes comme potentiellement cancérigènes, et en attendant qu'un consensus scientifique se dégage, mieux vaut être vigilant. C'est ainsi que depuis 2003,

sous l'impulsion du groupe écologiste, une charte existe entre les opérateurs et la ville pour réguler l'implantation de ces antennes, et fixer des seuils maximaux d'émissions d'ondes bien plus contraignants que ce que prévoit la loi française.

Ce printemps 2017 marque l'adoption d'une nouvelle version de cette charte, qui abaisse encore les seuils d'émission. Mais surtout est créé un observatoire municipal des ondes, OndesParis, qui permettra de mieux mesurer les ondes et informer le public, et donnera aussi aux mairies d'arrondissement plus de temps et de moyens pour émettre un avis sur les implantations d'antennes.

Nous sommes très fier-e-s de ces avancées, d'autant plus en tant qu'élu-e-s du 14^e

arrondissement, qui a toujours été, grâce à notre engagement, particulièrement mobilisé sur ce sujet.

CELIA BLAUEL, FLORENTIN LETISSIER, SYLVIE LEKIN, ARMAND RENARD

DÉFENDONS UN SERVICE PUBLIC DE LA POSTE POUR TOUS

Depuis janvier 2017 Carine Petit et les élus du 14^e se mobilisent auprès des syndicats et des usagers pour défendre le bureau de poste 180 rue Raymond Losserand, qui n'offre plus de service postaux complets mais des services financiers; et tous les services affranchissement recommandés, envoi de colis sont à effectuer au Franprix mitoyen. Et pour retirer les courriers et colis recommandés,

il faut que les usagers se rendent BD Brune ou à Pernetty.

Un collectif s'est créé, qui a recueilli 1000 signatures, un rassemblement a eu lieu le 1^{er} avril devant la poste, à l'initiative de l'ANECR, en présence de Carine Petit, des syndicalistes, du comité de défense de la poste, de Pierre Laurent et des élus. La direction de La Poste répond que tout va bien.

Hors en 2 ans 28 bureaux ont fermé sur Paris, La Poste prévoit 40 % de réduction des bureaux sur Paris d'ici 2020, nous n'acceptons pas la dégradation des services publics de proximité garant de l'égalité pour toutes et tous. Un voeu a été déposé au conseil

d'arrondissement et de Paris pour demander la vigilance de Mme la maire sur ce sujet.

Une action va être lancée par un collectif de syndicats de la poste, des collectifs d'habitants et d'usagers, des élus, avec des mouvements de grève, des manifestations citoyennes de collectifs parisiens, pour défendre un service public postal de qualité pour toutes et tous.

LES ÉLUS DU GROUPE COMMUNISTE CATHERINE CHEVALIER, NICOLAS LIÉBAULT, HERVÉ BÉGUÉ

MORT ANNONCÉE DE LA PETITE REINE !

À l'occasion du nouveau marché Vélib' nous apprenons que non seulement, contrairement aux usages, l'appel d'offre fut bâti sur le dos des salariés en ne prévoyant pas leur reprise par le nouveau titulaire, mais il l'est également sur celui des parisiens en prévoyant une forte augmentation de l'abonnement annuel de l'ordre de 35 % et le coût de la demi-heure supplémentaire tout simplement doublé.

Vélib' et ses 300 000 abonnés seront les nouvelles victimes de la hausse généralisée des tarifs municipaux à l'oeuvre depuis 2014.

La Mairie expliquera certainement que cette hausse est justifiée par les Vélib' à assistance électrique.

Mais surtout, l'arrivée prochaine de vélib' électriques couplé au développement inéluctable des vélos électriques privés et des nombreux autres modes de déplacement électriques individuels (monocycles, trottinettes, skate, segway etc...) pose la question de l'aménagement de l'espace urbain et de la bonne cohabitation de ses différents usagers à commencer par les piétons particulièrement nombreux à Paris. Dans notre arrondissement, la reconfiguration annoncée de l'Avenue du Général Leclerc doit nécessairement anticiper cette évolution et répondre à ces nouvelles contraintes. Or, il n'est pas certain, au vu

des premières ébauches, que la Mairie en soit parfaitement consciente. C'est pour-quoi, sur ce sujet, comme bien d'autres, nous veillerons à défendre l'intérêt de tous sans dogmatisme et en privilégiant toujours l'efficacité.

**NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET,
MARIE-LAURE DAUCHEZ, STÉPHANE
FERTIER ET BERTRAND LESAIN,
VOS ÉLUS LES RÉPUBLICAINS**

HOMMAGE À XAVIER JUGELÉ

Le 20 avril dernier, les Champs-Élysées sont devenus, le temps d'un soir, la plus laide avenue du monde, lorsque, de nouveau, s'est répandu le sang de l'un des protecteurs de Paris, tombé en soldat de la paix. Xavier Jugelé avait 37 ans. Il était membre de la 32^e compagnie d'intervention, basée dans le 14^e arrondissement, avenue du Maine.

Xavier, comme nous, était parisien, joyeux, serviable, libre, assumant ses convictions et ses valeurs dans la défense des droits civiques, et de l'égalité. Il était heureux

de vaincre la terreur qu'il avait côtoyée, en clamant son amour de la vie.

Nous renouvelons à sa famille brisée, à son conjoint admirable, notre affection et notre soutien. Nous réaffirmons à ses anciens collègues de la 32^e compagnie et au commissariat du 14^e arrondissement notre attachement, notre gratitude et tenons également leur rendre un hommage particulier.

Depuis 2012, trop de policiers ou soldats, gardiens de notre sécurité, qui veillent à la tranquillité de nos jours et de nos nuits, en écoutant les bruits de la ville, en guettant tous les dangers, ont trouvé la mort dans des assassinats terroristes.

C'est aussi à nous, Parisiens et citoyens du 14^e arrondissement, de dire à ceux qui nous

protègent, notre attachement et la force du lien qui nous unis à eux.

Partout là où la mort hideuse a embrassé un flic, il nous faut en leur mémoire, civils, policiers, militaires, ensemble, tous citoyens, réapprendre à embrasser la vie.

**ÉRIC AZIÈRE,
GROUPE UDI-MODEM**

CITY STADE: IL FAUT ÉCOUTER LES HABITANTS ET FAIRE CESSER LES NUISANCES !

Dès le départ, en 2015, une décision prise sans écouter les riverains pas plus que les agents de la Mission locale: l'installation, square Lionel Assouad, d'un City stade, à 9 mètres seulement d'un immeuble d'habitation et à 5 mètres des bureaux de la Mission locale.

Depuis l'ouverture du City stade, les riverains (rue des Plantes, rue de Châtillon) se plaignent: un niveau de bruit insupportable dès qu'il y a un rayon de soleil, troublant la tranquillité des habitants comme le travail des conseillers de la Mission locale obligés de travailler toutes fenêtres fermées. Et cela sans compter les incivilités, la présence de chiens dangereux sans muselière près d'une aire de jeux pour enfants les menaces, les trafics en tout genre et un climat de violence inacceptable. Toutes nuisances signalées aux autorités depuis 2015 et qui ont conduit des habitants à engager une action collective et certains, découragés, à quitter leur logement dans la journée pour pouvoir retrouver la

tranquillité à laquelle ils aspirent légitimement. Seule réponse, toute récente: la fermeture de l'équipement à 19h30, au lieu de 22 heures.

Les élus 100 % 14^e demandent à la Mairie du 14^e arrondissement de rencontrer, en urgence, les habitants et de prendre, en concertation avec eux, toutes les décisions qui s'imposent pour faire cesser ces troubles, afin que les riverains puissent retrouver une vie normale dans leur quartier.

**MARIE-CLAIRE CARRERE-GEE ET
PATRICK VIRY, VOS ÉLUS, ET L'ÉQUIPE
BÉNÉVOLE 100 % 14^e**

PUBLICITÉ